LE BLOC DES RONGEURS

RATS BRUNS, RATS NOIRS & SOURIS Difénacoum 0,0025%

Vente aux professionnels dans un but de distribution aux amateurs par les collectivités

Présentation du produit

Type de produit Type de formulation Substance active Concentration Amérisant TP14 – Rodenticide Bloc prêt à l'emploi (RB) Difenacoum N°CAS 56073-07-5 0,0025% m/m Benzoate de denatonium 10ppm

Benzoate de denatonium Topp

Informations réglementaires

Nom homologué N° d'AMM Organismes ciblés LE BLOC DES RONGEURS FR-2013-0041 - Non professionnels Rats bruns (*Rattus norvegicus*) Rats noirs (*Rattus rattus*)

Application

Souris domestiques (Mus musculus) Utilisation à l'intérieur contre les rats et souris, et à l'extérieur (autour des bâtiments) contre les rats uniquement.

Mode d'action

Le Difénacoum est un anticoagulant de deuxième génération. Les rongeurs meurent d'hémorragies internes. Les premiers symptômes apparaissent quelques heures après l'ingestion et la mort survient en moyenne 4 à 10 jours plus tard.

Conditions et doses d'emploi

Le port des gants est recommandé. Le produit doit être utilisé dans des postes d'appâtage sécurisés ou points d'appâts couverts et protégés.

Contre les rats: 90 g d'appât par point d'appât espacés de 5 à 10 mètres en fonction du niveau d'infestation.

Contre les souris : 30 g d'appât par point d'appât espacés de 3 à 5 mètres en fonction du niveau d'infestation.

Inspecter les postes 2 à 3 jours (souris) et 5 à 7 jours (rats) après le début du traitement puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérés et de retirer les cadavres de rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin.

Se laver les mains après utilisation.



Référence et conditionnements

Réf. R8991 : Blocs de 30 g emballés - Carton de 10 kg (Unité) + saches zippées pré-imprimées destinées à la distribution au grand public.

Pour la distribution au grand public, placer 10 blocs de 30 g dans une sache zippée pré-imprimée.

Élimination

Rechercher et éliminer les cadavres de rongeurs pendant le traitement, au minimum chaque fois que les postes d'appâtage sont inspectés. Éliminer les cadavres de rongeurs conformément à la réglementation locale.

Précautions particulières

Utiliser les rodenticides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. La fiche de données de sécurité est disponible gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante : fds@lodi.fr

Envisager l'adoption de mesures de contrôle préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation.

Ne pas utiliser de rodenticides anticoagulants en guise d'appâts permanents (par exemple, pour éviter toute infestation de rongeurs ou pour détecter l'activité de rongeurs).

Si la consommation des appâts continue au delà de 35 jours de traitement, demander conseil au fournisseur du produit ou contacter un service de contrôle des organismes nuisibles.

Les postes d'appâtage contenant **LE BLOC DES RONGEURS** doivent être étiquetés avec les informations suivantes :



